

---

**Nombre de membres  
en exercice:** 11

**Séance du jeudi 23 mars 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-trois mars l'assemblée régulièrement convoqué le 16 mars 2023, s'est réuni sous la présidence de Jean-Michel FAUBLADIER.

**Présents :** 10

**Votants:** 10

**Sont présents:** Jean-Michel FAUBLADIER, Alain BAZELLE, Roger BEDOUSSAC, Vincent SEVERAC, Nathalie CLAVIERES, Fabien BASTIDE, Célia GIBERT, Géraldine CAUMONT, Serge FARGEAUDOUX, Arthur VIDAL

**Représentés:**

**Excuses:** Yohan WAYOLLE

**Absents:**

**Secrétaire de séance:** Célia GIBERT

---

Le procès-verbal du 21 décembre 2022 est adopté.

**- Arbres au Caillac:**

Suite au dernier Conseil Municipal, un courrier en date du 14 février 2023 a été envoyé à M. Malvezin lui demandant de bien vouloir élaguer les arbres gênants le long de la route.

M. Alain Bazelle indique avoir rencontré et discuté avec M. Malvezin qui refuse d'élaguer ses arbres.

**- MAM:**

M. Le Maire indique avoir visité avec Mme Contamine et les représentantes de la PMI du Cantal, les locaux qui pourraient être aménagés (ancienne mairie / local à côté de la poste). Le local situé à la poste paraît plus approprié même si il convient de prévoir des travaux plus importants.

Les membres du Conseil souhaiteraient une concertation avec les communes de Velzic, Saint Cirgues de Jordanne et Mandailles Saint Julien pour envisager un partenariat et un financement communs (communes, CAF, département).

**- Ecole:**

M. le Maire informe le Conseil Municipal que le lino de l'entrée de l'école sera changé durant l'été.

**- Panne réseau AEP**

Les intempéries du début du mois ont provoqué la casse d'une conduite d'eau sur le réseau AEP de Viers et Bouygues.

Les agents de la CABA sont intervenus, un branchement aérien provisoire a été réalisé au dessus de la rivière.

Les travaux de réfection des canalisations en sous terrain, seront réalisés très prochainement par la CABA.

**- Biens de sections (Houade et Lageneste):**

Un courrier a été adressé le 6 mars dernier aux exploitants agricoles de la commune, les informant de la vacance de biens de sections à Houade (parcelles D10 et D168) et à la Geneste (parcelles C345, C349, et C355).

Mme SALARNIER Charlène, M. TEISSEDRE Stéphane et le GAEC RIGAL-PINQUIE se sont manifestés pour ces parcelles.

Après avoir étudié les différentes demandes et après discussion, le Conseil Municipal propose les attributions suivantes qui lui paraissent les plus équitables.

- La Geneste, parcelle C355 (3ha 88a 00ca) attribuée à M. TEISSEDRE.

- La Geneste, parcelles C345 (1ha 60a 80ca) et C349 (2ha 80a 80ca) attribuées au GAEC RIGAL-PINQUIE.

- Houade, parcelle D168 (9ha 33a 20ca) attribuée à Mme SALARNIER Charlène

- Houade, parcelle D10 (pour 1ha 20a 60ca) attribuée au GAEC RIGAL-PINQUIE.

L'ensemble du Conseil Municipal décide de présenter cette répartition aux exploitants agricoles ci-dessus désignés, lors d'une réunion le mercredi 29 mars à 20 h à la mairie.

**- Divers:**

Mme CAUMONT Géraldine signale un dépôt sauvage d'ordures à Plieux (avant le rocher troué).